

contenance de sept ares trente quatre centiares (7 a 34 ca) (vigne)

2°- section AD numéro 155, lieudit "Les Paquiers" pour une contenance de trois ares quatre vingt huit centiares (3 a 88 ca) en nature de terre

3°- section AD numéro 91, lieudit "La Pièce des Paquiers" pour une contenance de trente trois ares quatre vingt cinq centiares (33 a 85 ca) en nature de terre.

4°- section AE numéro 140, lieudit "La Corviotte" pour une contenance de trente huit ares sept centiares (38 q 07 ca) en nature de terre.

5°- section AH numéro 104, lieudit "Sous la Velle" pour une contenance de six ares soixante dix huit centiares (6 a 78 ca) en nature de terre.

6°- section AI numéro 1, lieudit "La Croix Blanche" pour une contenance de trente et un ares trente huit centiares (31 a 38 ca) en nature de vigne.

7°- section AB numéro 178, lieudit "Richebours" pour une contenance de neuf ares trente quatre centiares (9 a 34 ca) en nature de vigne.

8°- section AK numéro 125, lieudit "Aux communes" pour une contenance de trente ares quarante cinq centiares (30 a 45 ca) en nature de vigne.

COMMUNE DE FLAGEY ECHEZEUX

Diverses parcelles de vigne situées sur le territoire de la commune de FLAGEY ECHEZEUX cadastrées savoir :

9°- section D numéro 183, lieudit "Les Loachaussées" pour une contenance de deux ares cinquante cinq centiares (2 a 55 ca) en nature de vigne

10°- section D numéro 178, lieudit "Les Loachaussées" pour une contenance de trente quatre ares quatre vingt centiares (34 a 80 ca) en nature de vigne.

11°- section D numéro 181 lieudit "Les Echezeaux du Dessus" pour une contenance de trois ares quarante cinq centiares (3 a 45 ca) en nature de vigne.

12°- section D numéro 185, lieudit "Les Loachausses" pour une contenance de dix ares quatre vingt cinq centiares (10 a 85 ca) en nature de vigne.

13°- section D numéro 184, lieudit "Les Loachausses" pour une contenance de un are trente cinq centiares (1 a 35 ca) en nature de vigne.

14°- section D numéro 182, lieudit "Les Loachausses" pour une contenance de deux hectares trente ares vingt cinq centiares (2 ha 30 a 35 ca) en nature de vigne

15°- section D numéro 93, lieudit "Les Grands Echezeaux" pour une contenance de trente six ares soixante deux centiares (36 a 62 ca) en nature de vigne

16°- section D numéro 177 lieudit "Les Cruots" pour une contenance de deux ares cinquante centiares (2 a 50 ca) en nature de friche.

COMMUNE DE VOUGEOT

17° Une parcelle située sur le territoire de la commune de VOUGEOT cadastrée section A numéro 27, lieudit "Clos Vougeot" pour une contenance d'un hectare cinquante cinq ares soixante dix centiares (1 ha 55 a 70 ca) en nature de vigne.